

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 19 (1868)
Heft: 2

Artikel: Quelques mots au sujet de la fusion des journaux forestiers
Autor: Pillichody, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seconde ligne, et seulement là où la régénération naturelle n'est pas encore applicable. Selons nous, la régénération naturelle demeure la seule vraie règle, c'est pour cela que nous nous permettons de contester la manière de voir du Forestier pratique; elle nous paraît dangereuse pour notre économie forestière.

Bade, janvier 1868.

Emile Baldinger.

Quelques mots au sujet de la fusion des journaux forestiers.

Lorsque dans la dernière réunion de la société des forestiers suisses à Bex je me permis d'exprimer le voeu de voir les deux journaux suisses de science forestière se fusionner en un seul, je pensais répandre une semence féconde, qui demanderait peut-être un peu de temps pour lever, mais qui certainement ne serait pas perdue.

Le dernier Nr. du *forestier pratique* vient de m'apprendre que cette semence a non seulement germé, mais qu'elle porte déjà des fruits.

Les deux journaux forestiers sont fusionnés dès le 1^e janvier de cette année et désormais n'en formeront qu'un seul.

Devant ce résultat si prompt de l'initiative que j'ai cru devoir prendre, je ne puis garder le silence, car je me sens pressé de remercier publiquement ici Messieurs les rédacteurs des deux journaux d'avoir cherché et trouvé les moyens d'obtenir une fusion, dont rien ne prouve mieux l'utilité que son prompt accomplissement, malgré les difficultés de divers genres dont elle était entourée.

L'accueil silencieux, mais incontestablement sympathique, que ma proposition a reçu dans l'assemblée de Bex, m'a fait voir que j'avais exprimé un sentiment généralement partagé, et m'autorise à croire qu'ici encore je suis l'interprète de presque toutes les personnes qui s'intéressent réellement aux forêts en donnant à Messieurs les rédacteurs ce témoignage public de gratitude.

Le nom de Mr. Walo de Gruyère qui vient s'ajouter à ceux de MM. Landolt et Kopp, comme rédacteur de notre journal, sera

accueilli avec faveur par chacun; c'est un nouveau gage de la direction à la fois scientifique et pratique que le journal continuera à suivre, et les anciens abonnés du *forestier pratique* en voyant le nom du rédacteur auquel ils tenaient à juste titre en tête du nouveau journal, l'accepteront sans aucune hésitation et ne s'en repentiront pas.

Quant à MM. Landolt, Kopp et de Gruyterz ils ont acquis un nouveau titre à notre considération et à notre estime en travaillant chacun de leur côté, et non probablement sans quelque sacrifice, à une œuvre que nous croyons avantageuse pour tous, et chacun leur en saura gré.

Yverdon, 28 janvier 1868.

C. Pillichody, expert forestier.

Graines d'essences exotiques.

La commission nommée par la société des forestiers suisses pour encourager les essais de culture d'essences exotiques se chargera encore cette année de procurer, dans les meilleures conditions possibles, aux administrations forestières suisses les graines de ces essences dont elles feront la demande. Elle publie ici un catalogue de ces graines pour 1868 avec invitation d'adresser les commandes aussi promptement que possible au soussigné.